1882. 8e ANNEE.

ABONNEMENTS
S'adresser rue de la Pompe, 3
BRUXELLES

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

— DÉPOSÉ — BUREAUX : RUE DE LA POMPE, 3, BRUXELLES — DÉPOSÉ —

ANNONCES & RÉCLAMES
A FORFAIT
S'adresser rue de la Pompe, 3
BRUXELLES

DIRECTION — RÉDACTION
Rue des Quatre-Bras, 5
Bruxelles

SOMMAIRE

L'École des Beaux-Arts de Paris. A. E. T.
Œuvres publiées. — Faits divers.

L'École des Beaux-Arts de Paris

Il a été question, maintes fois, dans *l'Emulation*, de la nécessité de créer en Belgique une Ecole spéciale d'Architecture, ou d'étendre largement le programme des cours qui se donnent dans nos académies et d'ouvrir, en même temps, pour les élèves architectes, des ateliers semblables à ceux qu'ont déjà les élèves peintres et sculpteurs.

La nouvelle organisation que le département de l'intérieur a étudiée pour l'Academie d'Anvers, se rapproche, croyons-nous, en plus d'un point, de celle actuellement en vigueur à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris; c'est pourquoi nous allons, le moins longuement possible, donner un aperçu du programme de cette dernière et dire ce qui nous semble bon et ce qui nous paraît défectueux, non pas dans le programme de l'Ecole, mais dans l'application de ce programme et dans les règlements intérieurs.

*
* *

L'Ecole nationale et spéciale des Beaux-Arts comprend quatre sections : les sections d'architecture, de gravure, de peinture et de sculpture. C'est de la section d'architecture seule que nous comptons nous occuper; l'organisation des trois autres diffère d'ailleurs peu de celle de la première.

Le programme des cours de la section d'architecture comprend des cours obligatoires et des cours facultatifs. Les cours obligatoires sont ceux de géométrie descriptive, de mécanique, de stéréotomie, de perspective et de construction; les cours facultatifs sont ceux d'archéologie, d'esthétique et d'histoire de l'architecture.

Il y a chaque mois des exercices en loge pour les cours obligatoires, deux fois par an des examens pour les trois premiers de ces cours, et d'après le règlement ces trois examens doivent avoir été subis par l'élève, avant qu'il puisse se présenter au cours de construction; il s'ensuit qu'il faut au moins deux ans pour passer dans la classe supérieure.

Les cours généraux, à l'Ecole, sont d'habitude donnés d'une façon excellente; malheureusement, les cours facultatifs subissent leur sort, là comme ailleurs, et bien peu d'élèves ont assez d'intelligence pour suivre un cours sur lequel ils ne seront pas interrogés.

L'enseignement de l'architecture se donne dans les ateliers. La division de la section en deux classes fait souvent croire aux étrangers qu'il existe en réalité deux ateliers distincts pour chaque professeur, un dans lequel se trouvent réunis les élèves de 2me classe, et une autre pour ceux de 1re. Il n'en est pas ainsi. Dans chaque atelier, au contraire, se trouvent pêle-mêle aspirants, élèves de 1re et de 2e classe, logistes, enfin tout ce qui est élève de l'Ecole ou qui aspire à le devenir.

Toutefois, pour les places à occuper le droit de choisir revient d'abord aux élèves ayant le plus de récompenses, et il arrive que dans les ateliers officiels où les élèves sont fort nombreux (de 40 à 50 présents sur une centaine d'inscrits), les aspirants ou même les élèves nouvellement reçus ne trouvent parfois pas à se caser.

Le professeur ne donne pas de cours à l'atelier. Il y vient trois fois par semaine et y passe alors deux ou même trois heures à corriger les études des élèves. Ces corrections se font à haute voix et pendant la visite du professeur, les élèves le suivent, et rangés autour de lui, écoutent les observations qu'il fait à leurs camarades et les théories que peut lui suggérer l'un ou l'autre projet.

Les observations du professeur portent souvent sur le dessin, mais bien moins souvent qu'on ne le croit sur le rendu des projets; il se borne généralement à refrener le zèle des jeunes élèves qui veulent voguer toutes voiles dehors et prouver qu'eux aussi savent manier le pinceau. En somme, la façon de rendre un projet s'apprend plutôt d'élève à élève, et il y a dans certains ateliers des traditions qui se transmettent fidèlement et qui font reconnaître ces ateliers aux expositions publiques de l'Ecole.

*
* *

Les ateliers de l'Ecole sont au nombre de trois; ils sont gratuits et chacun sous la direction d'un professeur qui en a la haute surveillance et qui admet les élèves sans formalité aucune.

Les titulaires de ces ateliers sont : MM. André, Ginain et Guadet.

En dehors de ces ateliers, qu'on appelle ateliers officiels

parce qu'ils sont installés à l'Ecole même et parce que les professeurs sont nommés et rétribués par le gouvernement, il existe un certain nombre d'ateliers libres organisés de la même facon que ceux de l'Ecole et dont les élèves ont absolument les mêmes droits que ceux des premiers ateliers; seulement ils versent une rétribution mensuelle de 25 francs qui sert à payer le local et à indemniser le professeur.

Les ateliers libres dont les élèves suivent les cours de l'Ecole sont actuellement ceux de MM. Coquart, Daumet, Douillard, Guénepin, Moyaux, Pascal, Raulin et Ruprich-Robert.

Les élèves de ces ateliers font les esquisses des concours à l'Ecole, mais leurs projets sont étudiés dans leurs ateliers respectifs.

*
* *

Voici maintenant de quelle façon se font les concours :

Le sujet de chaque concours est donné par le professeur de théorie, c'est-à-dire, le professeur qui donne à l'Ecole le cours d'histoire de l'architecture. L'esquise se fait en loge, en douze heures, et les élèves prennent un calque de cette esquisse qui est jointe au projet lors de l'exposition publique.

Nous avons dit que les projets s'étudient dans les ateliers et sous la direction du professeur. Quant à l'esquisse elle se fait à l'Ecole dans un bâtiment spécial et où les élèves sont réunis sans aucune distinction d'atelier.

*
* *

La section d'architecture comprend deux classes.

Pour être admis à l'Ecole, pour avoir, en un mot, le titre d'élève, il faut subir un examen sur les branches suivantes : l'algèbre, la géométrie, l'arithmétique, la géométrie descriptive, l'histoire et faire un concours d'architecture et de dessin d'après plâtre.

L'examen se fait en deux parties. Les concours d'architecture et de dessin ont lieu d'abord, et les aspirants ne sont admis aux autres épreuves que s'ils ont obtenu la moyenne des points exigés.

Cet examen passé, l'aspirant est devenu élève de seconde classe. Dans cette classe il suit les cours de mécanique, de stéréotomie, de géométrie descriptive, de perspective et de construction, et il a à subir un examen sur ces différentes matières pour être admis dans la première classe.

En même temps qu'il suit les cours, il prend part aux différents concours d'architecture. Ces concours sont de trois espèces. Il y a d'abord le concours dit du projet, dans lequel on demande les plans, la façade et la coupe d'un édifice quelconque; 2° le concours dit analytique; ce concours a lieu deux jours après le premier. On y donne le plus souvent pour sujet, la façade du projet qui a été soumis dans la 1re épreuve, mais les dessins doivent être faits à une échelle plus grande et l'élève est tenu d'y joindre un fragment de la façade à l'échelle de 0.05 p. m. et un détail au quart ou au cinquième de l'exécution. Pour ce détail on étudie généralement le chapiteau ou l'entablement de l'ordre.

Ces concours ont souvent pour but de faire faire aux élèves une étude approfondie des différents ordres; le programme est toujours très explicite, et il arrive même parfois que tous les points en sont tellement précisés que deux dispositions différentes seraient difficiles à trouver.

Les élèves ont deux mois pour achever un de ces concours, car ils ne font jamais les deux en même temps. Le professeur examine le parti qu'il y a à tirer de chaque esquisse et indique aux élèves le projet qui lui semble le plus profitable au point de vue de l'étude.

Un mois après ces concours a lieu le concours d'esquisse-esquisse. Ce concours est très utile, car il pousse l'élève à dessiner rapidement et à ne pas tergiverser longtemps avant de prendre un parti.

Le programme demande soit l'esquisse d'une fontaine, d'un pavillon dans un parc, d'une guinguette, etc., etc. Les esquisses doivent être dessinées correctement et être rendues d'une façon convenable, sans qu'il soit nécessaire de présenter une aquarelle pour obtenir une mention. Ce concours se juge naturellement sur l'esquisse.

On sait que l'élève de seconde classe avant de pouvoir passer en première doit subir, avec succès, des examens sur certains cours. Pour l'architecture il doit, dans les concours de l'Ecole, avoir obtenu six 2es mentions, dont au moins deux sur projet et deux sur analytique. Les mentions sur esquisse ne sont pas obligatoires; elles comptent dans le total, mais à défaut d'elles il suffit à l'élève d'avoir deux mentions de plus dans l'un ou l'autre des premiers concours.

*
* *

Les cours généraux ne se donnent qu'en seconde classe. En première, l'élève n'a plus d'autre occupation que les concours

bi-mensuels. Les projets sont plus importants et les récompenses, qui ne consistent en seconde classe qu'en 1res et 2es mentions, sont plus élevées ici, le jury ayant à sa disposition, outre les mentions, des 1res et des 2es médailles.

Le nombre de mentions en seconde classe est illimité. Cette mesure nous semble juste, car dans un concours d'école on ne demande pas un élève d'être plus fort que ses concurrents, mais de prouver par son projet qu'il a fait des études sérieuses et qu'il est à même de saisir exactement le sens d'un programme.

Si donc, sur quatre-vingts projets exposés, vingt ou même trente indiquent une somme de travail suffisant et sont conçus dans le parti demandé le jury n'hésitera pas à décerner les vingt ou les trente mentions.

Les esquisses et les concours analytiques ne peuvent pas obtenir la 1re mention qui est réservée aux concours des projets. Ces mentions ne se donnent qu'aux projets ayant des qualités supérieures et où l'étude est aussi soutenue dans la façade que dans le plan et la coupe. Leur nombre dépasse rarement le chiffre de trois, et ce n'est guère lorsqu'on sait que quatre-vingts et même parfois cent concurrents remettent leurs dessins.

Si le nombre des récompenses est illimité en seconde classe il n'en est pas de même en première. Le règlement fixe un chiffre de médailles pour les six concours de l'année, et l'on comprend que si le jury se montre trop large dans la répartition des récompenses lors des premiers concours, il risque de ne plus en avoir assez à sa disposition pour les derniers. Il n'y a pas, d'ailleurs, de règle établie pour cela, et l'on voit parfois décerner trois ou quatre médailles à un concours et n'en donner pas une au concours suivant.

La 1re médaille ne se donne qu'aux projets; pour les esquisses la plus haute récompense est la 2e médaille.

Les mentions en première classe sont loin d'avoir une signification platonique. En effet, le concours pour le diplôme d'architecte, qui a lieu chaque année, ne peut être fait que par les élèves de l'Ecole ayant obtenu en première classe neuf valeurs. (La 2e mention compte pour une demi-valeur, la 1re pour une, la 2e médaille pour deux et la 1re pour trois valeurs.)

Les médailles sur projets dispensent, en outre, de la 1re épreuve du concours de Rome, dont nous parlerons plus longuement à la fin de l'article.

*
* *

Le programme et le règlement dont nous venons de donner un aperçu ont été attaqués vivement et depuis longtemps déjà. Leurs détracteurs prétendent qu'en laissant systématiquement de côté tous les styles autres que le style classique et la renaissance italienne, qu'en ne faisant aucune mention de l'architecture du moyen âge, l'Ecole met ses élèves dans l'impossibilité absolue de s'occuper plus tard, d'une façon digne, de toutes les espèces de travaux qui exigent une connaissance appronfondie de cette architecture. Quoi qu'il en soit, le programme est maintenu, par le conseil de l'Ecole, avec un peu trop d'entêtement, et certes le règlement n'est pas appliqué avec la rigueur voulue. Nous allons prouver ce que nous avançons, en montrant comment il se fait qu'à côté des élèves brillants, qui sortent chaque année de l'Ecole, il s'en trouve tant de médiocres et d'incapables.

*
* *

En premier lieu nous croyons que si le jury, aux examens d'admission, se montre à peu près aussi sévère pour les épreuves de mathématiques et d'histoire, il n'en est pas de même pour les concours d'architecture. Le programme donné aux aspirants est ordinairement d'une simplicité trop grande et si, par hasard, un élève, après cinq ou six essais malheureux, doit renoncer à entrer à l'Ecole, nous croyons que bien rarement l'architecture aura été la cause de ces échecs successifs. Réellement après la préparation que subissent les aspirants dans les ateliers, il faut qu'ils soient bornés ou d'une distraction rare, pour ne pas être admis, sinon à leur première présentation au moins, à leur troisième ou quatrième.

L'examen d'admission passé, l'élève entre en seconde classe, et c'est là que les vices d'organisation sont surtout appréciables et favorisent malheureusement trop les tendances paresseuses et les fraudes des mauvais élèves. Nous affirmons que tout élève suffisamment fort en mathématiques est sûr d'être en première classe au bout de deux ans et demi ou trois ans. Cette assertion paraîtra peut-être hasardée, mais elle ne surprendra plus quand nous aurons dit ce que sont les concours en loge et comment ils se font.

D'abord, les loges à l'Ecole ne sont pas ce que nous sommes habitués à voir dans nos académies; ce ne sont plus autant de petits cabinets ne contenant chacun qu'un élève soigneusement mis sous clef et ne pouvant sortir qu'avec l'autorisation du surveillant. Le local des loges, à Paris, se compose d'une immense salle ayant peut-être 100 mètres de long sur 12 de

large. Chacun des deux longs côtés de la salle est divisé en petites loges par des cloisons ayant à peu près 2 mètres de long et placées à environ 1 mètre 50 l'une de l'autre. La face qui donne vers le couloir central est complètement ouverte *afin qu'on puisse surveiller les élèves*.

Nous ne devons pas oublier de dire que les élèves en seconde classe sont si nombreux, que toujours une loge doit servir pour deux concurrents, et, sans que nous insistions trop, il est facile de se rendre compte des abus possibles avec un pareil système. Il est de mode, premièrement, qu'un élève faible ou nouveau prenne pour compagnon de loge un camarade plus rompu que lui au métier, et les trois quarts du temps le premier attend bravement, en se croisant les bras et en fumant une cigarette, que le second ait trouvé le parti du programme.

De plus, la surveillance est difficile, pour ne pas dire impossible dans une salle où se trouvent toujours 150 à 200 jeunes gens gais et habitués à une liberté absolue. Il arrive donc que les élèves d'un même atelier peuvent parfaitement se concerter ou tout au moins communiquer aux plus faibles d'entre eux, la disposition à prendre pour ne pas rater la mention.

Nous n'exagérons donc rien en disant que si les élèves studieux ont du mérite à faire une bonne esquisse dans des conditions pareilles, les élèves médiocres, et qui ne cherchent par n'importe quel moyen qu'à acquérir le nombre de mentions exigé par le règlement, sortent de loge avec une esquisse qui ne leur a guère coûté qu'une demi-heure de besogne, le temps de copier le travail de tel ou tel de leurs camarades.

La chose en étant là, le tour est joué, car dans les ateliers, où règne une liberté entière, il arrive plus d'une fois que, par complaisance, un élève étudie l'esquisse d'un autre, de sorte que parfois, à l'exposition publique, on voit décerner une mention à un élève qui n'a fait ni l'esquisse de son projet, ni l'étude de celui-ci. Il s'ensuit, malheureusement, que bien souvent il entre en première classe des élèves qui, en toute justice, devraient encore en être à leur examen d'admission.

La disposition actuelle des loges ne peut donc être défendue par aucune personne impartiale. Pour les concours du projet et de l'analytique, elle est condamnée. Ses inconvénients sont toutefois beaucoup moindres pour l'esquisse-esquisse et les concours de première.

Pour l'esquisse-esquisse, le temps étant court, il n'y a pas à traîner longtemps avant de commencer et, de plus, il faut une certaine habileté qui, malheureusement pour quelques élèves, ne peut se passer de la main à la main, comme le calque d'un projet.

En première classe, les concurrents sont d'abord moins nombreux, et ensuite le chiffre limité des récompenses fait que chacun garde pour soi l'idée qu'il croit la bonne.

*
* *

Pour remédier au mal que nous signalons, pour éviter d'avoir à l'école des élèves presque ignorants en matière d'architecture, et en première classe des élèves trop faibles encore, il n'y aurait pas grand'chose à faire.

Qu'on rende d'abord l'examen d'entrée plus difficile en ce qui concerne l'architecture. Un seul concours n'est pas suffisant, car le hasard peut favoriser un élève et faire qu'il n'ait qu'à se souvenir d'une étude qu'il a faite depuis peu. Trois projets devraient être demandés, et une épreuve orale, roulant sur les sujets donnés, finirait l'examen.

En seconde classe, le nombre de mentions à obtenir devrait être doublé; évidemment, l'élève mettrait beaucoup plus de temps à faire la première partie de ses études, mais arrivé dans la classe supérieure, il aurait déjà acquis une certaine expérience, et il ne lui faudrait pas (ainsi qu'il arrive fréquemment) quatre ou cinq ans pour obtenir les valeurs exigées pour l'admission au concours du diplôme d'architecte.

Enfin, l'Ecole devrait surtout avoir, pour l'esquisse en loge, un local beaucoup plus vaste et empêchant absolument les indiscrétions et les fraudes.

*
* *

On pourra nous objecter que, dans les mesures dont nous nous occupons, il n'est pas question du programme des cours, et qu'après avoir fait ce que nous demandons, l'Ecole ne formera pas un grand architecte de plus que maintenant. Si nous ne mettons pas en jeu le programme de l'Ecole, c'est que sur ce sujet les avis sont des plus partagés. Des architectes, d'un talent reconnu, le trouvent mauvais; d'autres, d'un talent non moins apprécié, le défendent énergiquement. Nous n'avons pas la prétention de trancher une question aussi grave, mais nous pensons que si les mesures dont nous avons fait mention étaient mises en vigueur, le niveau des études s'élèverait sensiblement. Il ne sortirait plus, croyons-nous, de l'Ecole que des jeunes gens qui, après peu d'années de pratique, seraient tout à fait dignes de porter le titre d'architecte.

*
* *

Nous le répétons, ce qu'il y a à faire est en somme peu de chose, mis en regard de ce qui existe déjà. En effet, avons-nous besoin de dire qu'il n'existe nulle part d'Académie plus admirablement installée que l'Ecole des Beaux-Arts, que nulle part une Bibliothèque plus riche n'est mise à la disposition des élèves, et qu'enfin, on ne pourrait trouver des professeurs plus dévoués à leurs élèves et comprenant mieux leur mission que MM. André, Ginain, Guadet et leurs collègues des ateliers libres.

C'est ce qui fait que, malgré les quelques imperfections de l'Ecole, elle figure encore, et à bon droit, au rang des trois ou quatre institutions de ce genre ayant quelque réputation en Europe.

*
* *

Il nous reste à dire quelques mots des prix particuliers réservés aux élèves de l'Ecole et des concours de Rome.

Les prix particuliers sont assez nombreux. Ils se donnent soit après concours, soit à la fin de l'année scolaire, aux élèves qui ont le mieux rempli certaines obligations du règlement.

Voici la liste de ces prix, qui comprend :

1° Le prix Jaij, décerné à l'élève qui a remporté la première médaille de construction;

2° Le prix Jean Leclaire, donné en partage à l'élève de première classe qui a obtenu le plus de valeurs dans l'année et à l'élève qui, passant de la seconde dans la première, a mis le moins de temps à remporter les différentes mentions exigées;

3° Le prix Muller, que reçoit l'élève de seconde classe qui pendant l'année a atteint le chiffre le plus élevé de mentions pour les différents exercices;

4° Le prix Abel Blouet, décerné à l'élève de première classe qui a, depuis son entrée à l'école, remporté le plus de succès;

5° Le prix Labarre (fondé par M. Labarre en souvenir de son fils). Ce prix se donne après un concours sur un sujet donné. Le projet se fait à l'atelier, sans esquisse.

6° Le prix Rougevin (fondé également par le père d'un ancien élève, décédé à Rome). Ce prix est réservé aux élèves de première classe. L'esquisse et le rendu du projet se font en loge; douze heures sont données pour l'esquisse et huit jours pour le rendu;

7° Le prix Godebœuf;

8° Le prix Pigny.

Ces deux derniers prix sont fondés depuis peu, et nous ne savons dans quelles conditions ils se donnent. Les prix particuliers varient de 200 à 800 francs, et sont décernés chaque année.

Le prix Chaudesaigues, qui se décerne tous les deux ans, après concours, consiste en une pension de 2,000 francs, octroyée, pendant deux ans, au lauréat du concours, qui doit, pendant ce temps, séjourner en Italie.

*
* *

Quoique les concours de Rome soient accessibles à tous les Français, leur organisation se rattache un peu à celle de l'Ecole, car les élèves de celle-ci, ayant remporté une médaille en première classe, sont dispensés du premier essai, et toutes les épreuves du concours se font dans les locaux de l'Ecole.

Le concours se fait en trois parties. A la première épreuve (essai de douze heures) sont admis tous les jeunes gens qui, âgés de dix-huit ans, se sont fait inscrire à une date fixée. A la seconde épreuve ne sont recus que soixante concurrents. Le jury, connaissant le nombre d'élèves médaillés âgés de moins de trente ans, choisit parmi les projets du premier concours le nombre voulu pour parfaire le chiffre de soixante.

Le second essai dure vingt-quatre heures; sur les soixante projets, cinquante sont éliminés et les auteurs des dix restants sont enfin admis au concours définitif. Pour cette épreuve solennelle, les logistes restent enfermés pendant trois jours et trois nuits; leurs esquisses sont gardées au secrétariat de l'Institut; ils étudient leur projet dans leurs ateliers, et peuvent naturellement recevoir des conseils de leurs professeurs. Quant au rendu final, il doit être fait complètement dans les loges, où les élèves ne peuvent introduire que des études à la demi-échelle. Le dernier essai du grand prix a lieu vers le 15 avril; le jugement dans la première dizaine du mois d'août. C'est donc à peu près un terme de trois mois et demi qui est donné aux logistes pour la conception de leurs projets.

Trois prix spéciaux, les prix Jary, Lusson et de Caen, sont réservés aux lauréats des concours de Rome.

Le prix Lusson est attribué à l'élève qui a remporté le premier second grand prix; le prix Jary revient au premier lauréat du concours, si celui-ci, à son retour de Rome, a rempli toutes ses obligations. Enfin, le prix fondé par la duchesse de Caen et qui consiste en une pension de 3,000 francs pendant trois ans, est également décerné au pensionnaire de la Villa Médicis; la rente lui est allouée dès qu'a pris fin son séjour en Italie.

*
* *

Les différents prix dont nous venons de faire l'énumération ont été fondés depuis une vingtaine d'années. Ils stimulent l'amour-propre des élèves, aident à entretenir à l'Ecole une émulation salutaire et prouvent l'intérêt que l'on porte, en France, aux hautes études.

Cet exemple sera-t-il jamais suivi en Belgique? Nous n'osons le croire. Chez nous, le public se désintéresse trop de ce qui ne le touche pas directement, et il laisse à l'Etat le soin de veiller au développement des études et à l'encouragement des arts.

Si nous étions peintres ou sculpteurs, nous ne songerions pas à nous plaindre d'un tel état de choses; mais, hélas, nous sommes architectes, et nous craignons fort que la création d'une Ecole spéciale d'architecture et l'institution d'un diplôme, que nous souhaitons depuis tant d'années, ne se fassent longtemps attendre.

A. E. T.

ŒUVRES PUBLIÉES

Pl. 1 à 4. — *L'entrepôt Steenackers* de l'architecte J.-J. Winders est une de ces œuvres plutôt originales qu'idéalement belles; c'est d'ailleurs tout ce qu'on peut exiger d'un entrepôt qui ne se prête pas facilement à des combinaisons profondément esthétiques. La façade possède beaucoup de caractère; ces larges portes, ces grandes surfaces nues, ces petites fenêtres indiquent *clairement* que ce solide bâtiment est un dépôt de marchandises dans lequel doivent entrer de lourds chariots et où l'air et la lumière n'ont pas besoin d'être prodigués.

*
* *

Pl. 5 à 8. — *Concours de la Société centrale d'Architecture.* On se souvient du succès obtenu par notre Société lors de son dernier concours. Le programme *essentiellement pratique* (7e année, col. 13) demandait le projet d'une habitation bourgeoise à la campagne. — Douze projets nous furent envoyés et le jury décida, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de décerner le premier prix, par égalité, aux deux projets ayant pour devises respectives : *A rouge* et *Pratique;* que les autres projets n'étant pas suffisamment conçus dans l'esprit du programme il n'y avait pas de 2e ni de 3e prime, mais accorde aux deux projets : *Le vrai, l'utile, le beau* et *Eerst Verzonnen, etc.*, à titre d'encouragement, une prime de 50 fr. et un diplôme.

Les enveloppes cachetées jointes aux deux projets primés contenaient les noms de MM. J. Rau pour le projet *Pratique* et de M. A. Hansens pour le projet *A rouge*.

Nous publions dans notre seconde livraison ces deux projets que les lignes suivantes, extraites du rapport du jury apprécient bien exactement :

« A l'appui de son jugement le jury croit devoir formuler « comme suit ses observations concernant les projets qui lui « sont soumis.

« *Pratique.* Bonne disposition générale des plans, locaux « principaux bien coordonnés, dépendances bien placées sauf « l'office; entrée de la salle à manger défectueuse; disposi- « tion heureuse du premier étage à l'exception de deux cabi- « nets de toilette trop petits. Il est regrettable que les princi- « pales salles soient au nord.

« Façades pittoresques, la composition aurait gagné si on « avait donné moins d'importance à l'étage des dépendances. « Dessins habilement rendus et dénotant de sérieuses études.

« *A rouge.* Disposition générale du plan, bonne; le bureau « aurait dû être plus grand et le vestiaire plus petit; l'agen- « cement des dépendances laisse à désirer; au premier étage « les chambres à coucher du sud-ouest et les cabinets de toi- « lette sont trop petits. Orientation assez bien comprise.

« Façades mouvementées, de caractère bourgeois, dépen- « dances bien accusées mais fenêtres trop grandes. Composi- « tion faible de style et dessins timidement rendus. »

*
* *

Pl. 9. — *Monument funéraire à Merxem*, par MM. Blomme frères. Traité dans le style roman, très sobre d'ornementation et simple de lignes, ce tombeau a beaucoup de cachet et produit très bien cette impression de tristesse et de recueillement qu'exigent les monuments de ce genre; cette œuvre de MM. Blomme frères est une nouvelle preuve de leur talent bien connu.

V. D.

FAITS DIVERS

Société centrale d'architecture. — Dernièrement la Sovisitait, guidée d'une façon charmante par M. V. Jamaer, l'hôtel de ville de Bruxelles; nous avons successivement parcouru les bureaux et les grandes salles du premier étage, écoutant attentivement les explications intéressantes de notre architecte communal.

Une visite au bureau des dessinateurs nous a procuré l'occasion d'examiner le projet de restauration de la Maison du Roi, de juger de la difficulté de ce travail et de l'injustice de certaines critiques adressées récemment par des journaux quotidiens à l'habile restaurateur.

M. Jamaer nous a montré également un projet d'agrandissement de l'hôtel de ville, par la construction de vastes bâtiments sur tout le quadrilatère formé par les rues de l'Amigo, de l'Etuve, du Marché-aux-Charbons et du Lombard; ces locaux seraient reliés à l'édifice actuel au moyen d'arcs de triomphe et de ponts jetés sur la rue de l'Amigo. Ce projet grandiose est malheureusement destiné à rester encore quelque temps dans les cartons.

Enfin, nous avons découvert un dessin colorié de 1798, représentant l'ensemble des maisons occupant tout le côté ouest de la Grand'Place.

Nous avons appris, avec infiniment de plaisir, que la ville s'était chargée, par convention avec les propriétaires, de restaurer ces façades et de les reconstituer telles qu'elles existaient en 1700, c'est-à-dire très peu de temps après leur construction.

Nous ignorions l'existence de cette combinaison, lorsque nous réclamions récenment l'intervention pécuniaire de la ville pour la conservation de notre admirable forum; nous enfoncions alors une porte ouverte, cela nous arrive quelquefois.

M. Jamaer a bien voulu nous promettre de nous communiquer les dessins des maisons des métiers au fur et à mesure de leur restauration, nous les publierons donc prochainement.

*
* *

La prochaine excursion de la Société aura pour but le *Palais royal de Bruxelles*, que nous avons visité il y a bientôt six ans. Cette visite n'est autorisée que par faveur spéciale.

La Commission administrative ne pourrait-elle pas, pour cet fois seulement, déroger au règlement et admettre à cette visite, sur la présentation de deux membres, tout *confrère* étranger à la Société? Ce serait peut-être un moyen de les attirer à nous, et d'augmenter encore le nombre, déjà respectable, de nos membres.

*
* *

Dans sa dernière séance, la Société a admis, en qualité de membre effectif, M. J.-B. Vandernoot, et comme membre correspondant, M. Jules Mullejans, architecte à Liége.

*
* *

M. E. Leclercq a fait don à notre bibliothèque de son ouvrage : *L'Art est rationnel.* Nous l'en remercions bien vivement.

*
* *

Nous reprendrons, dans une prochaine livraison, la publication des bordereaux de prix, que le peu de variation qu'ils ont subie pendant ces deux dernières années, avait rendu inutile.

*
* *

Concours de la Société des architectes anversois. — L'exposition des projets envoyés à ce concours a eu lieu à Anvers. Trois concurrents seulement se sont présentés. Ce résultat, nous l'avions prévu, le programme, pour un concours s'adressant à des jeunes gens de moins de 30 ans, était beaucoup trop important : il s'agissait, si l'on s'en souvient, d'un hôtel pour 120 voyageurs, à édifier au coin d'une rue et d'un quai, sur un *terrain carré;* il y avait là une accumulation de difficultés à faire reculer des architectes faits. On demandait des plans et façades à 0m02 par mètre, des dessins grands comme des portes cochères, etc.

Les architectes anversois feront bien, une autre fois, de s'en tenir à un sujet plus modeste, et nous leur promettons alors un succès complet. C'est du reste l'avis de la plupart d'entre eux, avec lesquels nous avons eu un entretien à ce sujet.

Le jury, tenant compte des difficultés du programme, a décerné la première prime à M. J. Dieltjens, élève de M. Dieltjens, architecte à Anvers, et la seconde à M. Hubert Marcq, élève de MM. Neute et Dumortier, nos fidèles collaborateurs.

*
* *

Concours de Morlanwelz. — La commune de Morlanwelz avait mis au concours le projet de monument à élever à la mémoire de M. Warocqué. C'est le projet de notre concitoyen, M. Maurice Bischops, qui vient d'être désigné pour être exécuté. Nos félicitations à notre heureux confrère.

Reporter.